



DECLARATION DES PERFORMANCES

N° 1251 19/00

1. Code d'identification unique du produit type: PG A

Porte de garage permettant le passage de personnes ou de véhicules à ouverture manuelle battante pliante ou coulissante, pleine ou vitrée en bois

2. Usages prévus :

Porte de garage sans contact avec l'intérieur d'un bâtiment et sans exigences spécifiques liées au bruit, à l'énergie, l'étanchéité, la sécurité, le compartimentage feu/fumée lors de l'utilisation

3. Fabricant:

QUEST PRODUCTION, Impasse Raye, 85 220 La Chaize Giraud France

4. Mandataire :

Non applicable

5. Système d'évaluation et de vérification de la constance des performances :

Système 3, essais de type par laboratoire notifié

6. Norme harmonisée :

EN 13241:2003+A2:2016 portes et portails industriels, commerciaux et de garage sans caractéristiques coupe-feu ni pare-fumée

Organisme notifié:

Le CSTB, Organisme notifié N°0679, a réalisé la détermination du produit type sur la base d'essais de type, selon le système 3. Il a délivré les rapports de classement correspondants.

7. Performances déclarées

Caractéristiques	Performances déclarées	Dimension type	Norme harmonisée
Etanchéité à l'eau	Npd		<p style="text-align: center;">EN 13241:2003+A2:2016 portes et portails industriels, commerciaux et de garage sans caractéristiques coupe-feu ni pare- fumée</p>
Dégagement de substances dangereuses (a/b/c)			
Résistance à la charge au vent	Classe 5 Classe 2	PG Pliante Dim < L2400 x H1995mm PG Battante Dim < L2500 x H2200mm	
Résistance thermique	Npd		
Perméabilité à l'air	Npd		
Définition de la géométrie des composants du verre	Npd		
Résistance mécanique et stabilité	Npd		
Durabilité de l'étanchéité à l'eau, de la résistance thermique et de la perméabilité à l'air par rapport à la dégradation	Npd		

a) Composés Organiques volatils (COV)

Le dégagement de substances dangereuses ne doit être évalué que dans le cas de produit ayant un contact avec l'intérieur d'un bâtiment. Ce produit n'est pas concerné par cette réglementation (non applicable)

b) Information sur l'écologie, la santé et la sécurité (Reach)

Ce produit est un article tel que défini à l'article 3 du règlement CE N° 1907/2006. Sur la base de nos connaissances actuelles ce produit ne contient pas de substances dangereuses réglementées (SDR) telles que mentionnées à l'article XIV du règlement reach dans des concentrations supérieures à 0,1% en poids

c) Information sur les substances biocides

Selon le règlement (UE) n° 528/2012 ce produit est un article traité contre les insectes et les champignons avec des substances biocides permettant un usage en extérieur correspondant à la classe 3.1. Afin de protéger la santé humaine, la santé animale et l'environnement les substances actives (Cyperméthrine, IPBC, Propiconazole et Tebuconazole) ont fait l'objet d'évaluation de toxicité-écotoxicité afin de bénéficier d'une autorisation de mise sur le marché.

Une base de données informative sur les dispositions européennes et nationales relatives aux substances dangereuses peut être consultée sur le site de la commission européenne http://ec.europa.eu/environment/basics/home_en.htm

8. Documentation technique appropriée et/ou documentation technique spécifique :

Rapport de calcul CSTB BV 06

Cette déclaration des performances est accessible sur le site web : <http://www.infodop.fr>

Les performances des produits identifiés ci-dessus sont conformes aux performances déclarées. Conformément au règlement Européen (UE) N° 305/2011, la présente déclaration des performances est établie sous la seule responsabilité du fabricant déclaré ci-dessus.

Fait à La Chaize Giraud le 23/4/2019

Laurent PELLETIER

Directeur Usine

A handwritten signature in black ink, appearing to read "Laurent Pelletier", written over a horizontal line.